

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

**COMMUNE DE LEZIGNAN-CORBIERES**

**Cours de la République - BP 202**

**11202 LEZIGNAN-CORBIERES Cédex**

**Tél. 04-68-27-10-32 Fax 04-68-27-56-85**

REFERENCE D'IDENTIFICATION DU MARCHE ATTRIBUE PAR LA PERSONNE PUBLIQUE

**Commune de Lézignan-Corbières.**

MODE DE PASSATION CHOISI

**Marché à procédure adaptée suivant l'article 28 du Code des Marchés Publics.**

OBJET DU MARCHE

**Travaux de fouilles archéologiques préventives sur le noyau urbain médiéval de la Commune de Lézignan-Corbières.**

TYPE DE MARCHE

**Marché de Travaux.**

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

**Le présent marché n'est pas alloti, mais porte sur trois tranches de travaux:**

- **Tranche 1, îlot 1, section AD parcelles 169, 170, 171, 172, 173, 174, 201, 460 et 493 sur une emprise de 516 m<sup>2</sup>,**
- **Tranche 2, îlot 3, section AD parcelles 188 et 190 sur une emprise de 75 m<sup>2</sup>,**
- **Tranche conditionnelle, parking place Cabrié et rues adjacentes sur une emprise de 1100 m<sup>2</sup> environ.**

**La commune de Lézignan-Corbières notifiera au titulaire sa décision d'affermir la tranche conditionnelle avant la fin de la 1ère tranche.**

**Dans la positive, un ordre de service sera émis. Aucune indemnité ne sera versée en cas de non affermissement de la tranche conditionnelle.**

LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX

**Lézignan-Corbières – Centre ancien.**

DELAIS D'EXECUTION

**Le présent marché prendra effet à compter de la notification valant ordre de service pour chaque tranche émis par la commune de Lézignan-Corbières, et s'achèvera après réception et acceptation du rapport final d'opération.**

**A titre indicatif, date prévisionnelle de début des prestations : 01/04/2015.**

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. L'unité monétaire est l'euro.**

### CRITERE DE SELECTION DES CANDIDATURES

- Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents),
- Présence et conformité des agréments exigés dans les arrêtés du préfet de région n°14/47-10368 du 07 février 2014 et son annexe et n° 14/226-10470 du 06 mai 2014 et son annexe portant prescription de fouilles,
- Les agréments devront couvrir la période médiévale,
- Qualités des références,
- Qualités des moyens humains et matériels.

### CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous et de leur pondération :

- Prix de la prestation au regard des prix globaux et forfaitaires sur les totaux des tranches ferme et conditionnelle. (pondération : 45 %)
- Délais de réalisation des prestations appréciés selon la méthode exposée dans le règlement de la consultation (pondération : 35 %)
- Valeur technique de la prestation appréciés selon la méthode exposée dans le règlement de la consultation (pondération : 20 %)

### DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le vendredi 9 janvier 2015 avant 17 h 30 aux Services Techniques de la Mairie.

### DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### ADRESSE A LAQUELLE PEUVENT ÊTRE OBTENUS LES DOSSIERS

Par voie électronique sur le profil d'acheteur : [www.rha-repro.com](http://www.rha-repro.com)

### LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE A DEMANDER

Monsieur Yannick LE GUERN, Directeur Adjoint des Services Techniques  
Tél. 06 70 72 40 81 / Mail : [yannick.leguern@lezignan-corbieres.fr](mailto:yannick.leguern@lezignan-corbieres.fr)

ou en cas d'absence:

Monsieur Alain AZAÏS, Directeur Général des Services Techniques  
Tél. 04 68 27 10 32 / Mail : [alain.azais@lezignan-corbieres.fr](mailto:alain.azais@lezignan-corbieres.fr)

### ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES

M. le Maire de LEZIGNAN-CORBIERES

Cours de la République

11200 LEZIGNAN-CORBIERES

Par pli recommandé avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé au secrétariat technique de la Mairie. Les offres ne pourront pas être envoyées par voie électronique.

### DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le mercredi 3 décembre 2014.

Le Maire,

